

Comment les lycéens franciliens s'insèrent dans la vie active

Premiers résultats de l'enquête IVA 2007

Sept mois après sa sortie de formation initiale de lycée, plus d'un jeune sur deux a trouvé un emploi (aidé ou non) et moins d'un tiers déclare en rechercher un. Comme l'an passé, les résultats de l'enquête IVA font apparaître une corrélation étroite entre l'insertion professionnelle sept mois après la sortie du lycée, le niveau de formation et l'obtention du diplôme. De même, ils montrent des disparités importantes d'accès à l'emploi selon les spécialités de formation suivies par les jeunes.

Les lycéens sortis de formation en 2006 ont profité d'un contexte économique favorable.

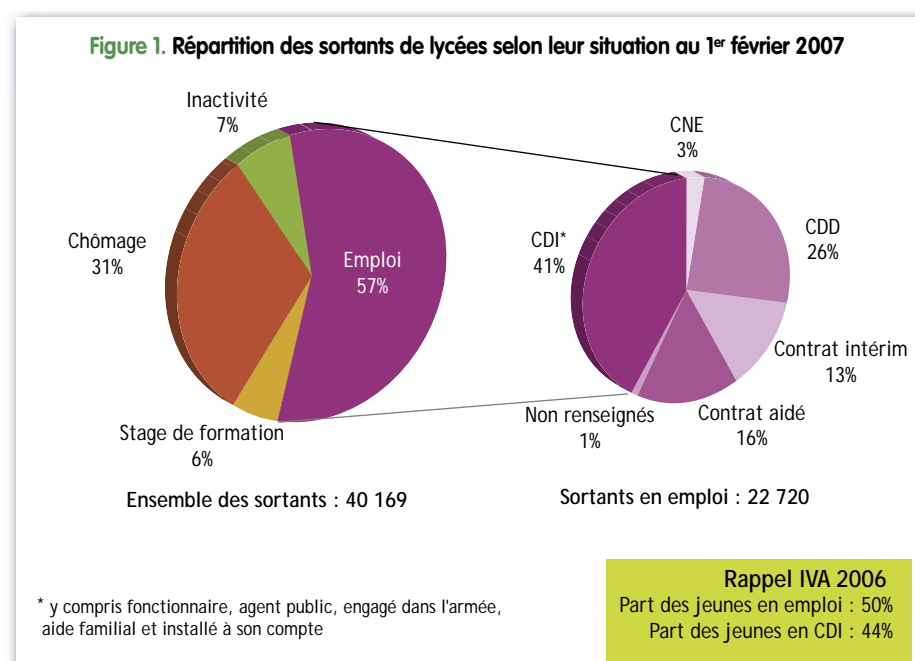
En 2007, la part des jeunes en emploi sept mois après leur sortie du système scolaire a progressé par rapport à l'enquête précédente, passant de 50 % à 57 %. La part des jeunes au chômage diminue et représente un peu moins d'un jeune sur trois (voir figure 1). Ces évolutions s'inscrivent dans une amélioration du contexte économique francilien en 2005 et 2006 (voir encadré p. 6). Parmi les jeunes en emploi, 41 % signent un contrat à durée indéterminée (CDI) contre 44 % l'an dernier. Cet écart s'explique probablement par la mise en place du contrat nouvelle embauche (CNE). La part des contrats aidés augmente quant à elle de 2 points.

Un niveau de formation élevé et l'obtention du diplôme restent les meilleurs atouts pour s'insérer dans la vie active.

Entre 2006 et 2007, le taux d'emploi progresse à tous les niveaux de formation (voir figure 2). Néanmoins, les jeunes qui décrochent en première année de CAP ou de BEP profitent moins de cette hausse que ceux qui achèvent leur cycle de formation (+ 5 points, contre + 8 points).

Ces évolutions n'affectent pas le constat déjà effectué l'an dernier et confirmé par les différentes enquêtes sur l'insertion des jeunes. L'accès à l'emploi s'améliore avec l'élévation du niveau de formation et l'obtention du diplôme.

En 2007, les trois quarts des sortants au niveau BTS sont en emploi, environ deux tiers des sortants de niveau baccalauréat, et moins de la moitié des sortants de niveau CAP ou BEP (45 %). Les jeunes qui décro-



chent en première année de CAP ou de BEP connaissent toujours la situation la plus difficile : seulement un quart d'entre eux est en emploi.

Quel que soit le niveau de formation, l'obtention du diplôme préparé augmente également les chances de trouver rapidement un emploi. Ainsi, être diplômé d'un baccalauréat professionnel permet un accès à l'emploi supérieur à celui d'un non diplômé (68 % contre 58 %). L'écart entre les diplômés et non diplômés de niveau CAP ou BEP est encore plus important, respectivement 51 % contre 37 %.

Enfin, le niveau d'études influence la qualité de l'emploi obtenu : par exemple, les jeunes

issus de BTS signent davantage de contrats stables (CDI ou CNE) que les sortants au niveau baccalauréat professionnel (47 % contre 45 %). Cependant les sortants de niveau CAP-BEP, malgré leur difficulté à trouver un emploi, occupent aussi souvent que les autres des emplois stables (voir figure 3).

Une amélioration de l'accès à l'emploi plus marquée pour la production

Parmi l'ensemble des sortants, 33 % sont issus du domaine de la production et 67 % de celui des services. Globalement les taux d'emploi sont assez proches à l'issue des formations de ces deux domaines : 55 % pour la production et 57 % pour les services

(voir tableau 1). L'accès à l'emploi est cependant contrasté selon le niveau de formation. L'avantage en terme d'insertion revient à la production au niveau baccalauréat et aux services au niveau BTS. Les inégalités d'insertion selon le domaine de spécialité (tous niveaux confondus) ont diminué depuis 2006, la progression de l'emploi ayant été plus rapide chez les jeunes formés à la production (+ 8 points) que chez ceux ayant été formés aux services (+ 5 points) : si les inégalités sont restées stables au niveau BTS, elles se sont réduites au niveau CAP-BEP et elles se sont accentuées au niveau Baccalauréat.

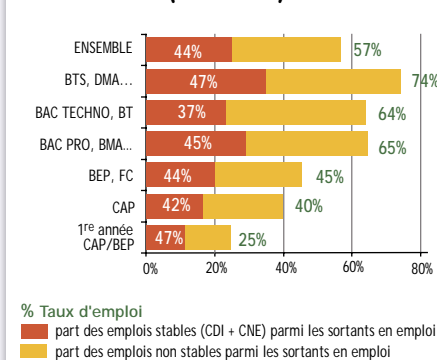
En 2007, la qualité des emplois obtenus par les jeunes formés à la production est meilleure : 48 % occupent un emploi stable contre 43 % pour les services. Ce constat se vérifie à tous les niveaux de formation. Après une terminale technologique, l'avantage est même de 11 points pour la production : 46 % de CDI contre 35 % dans les services. Le temps partiel est également beaucoup moins répandu dans la production (domaine de formation en grande partie masculin) : 83 % des emplois sont à temps plein contre 70 % dans les services. Néanmoins, par rapport à l'année précédente, les conditions d'emploi se sont dégradées chez les CAP-BEP de la production, qui signent plus souvent des contrats précaires.

À l'inverse, les bacheliers sont plus souvent recrutés sur des emplois stables que l'an passé. Dans les services, la qualité de l'emploi reste inchangée.

Certaines spécialités procurent une bonne insertion au niveau BTS seulement, alors que d'autres la permettent dès le niveau CAP-BEP

Si l'analyse des taux d'insertion par grand domaine ne révèle pas d'écarts importants, c'est que l'observation doit être effectuée à un niveau plus fin, associant spécialité et niveau de formation (voir figure 4 et tableau 1). Certaines spécialités procurent dès le niveau CAP-BEP une réelle insertion,

Figure 3. Taux d'emploi 2007 par niveaux de formation dont emploi stable (CDI - CNE)



% Taux d'emploi

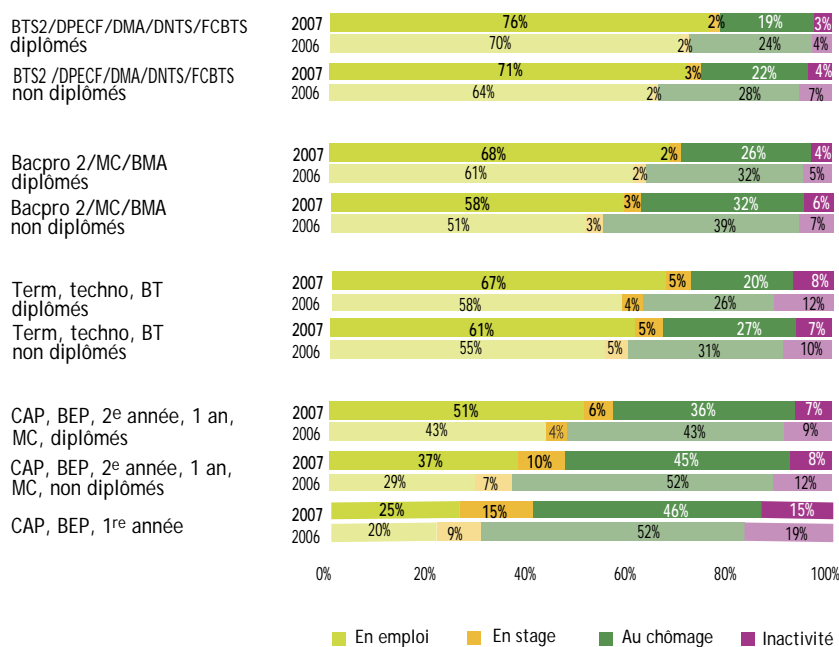
part des emplois stables (CDI + CNE) parmi les sortants en emploi
part des emplois non stables parmi les sortants en emploi

Guide de lecture

40% des sortants de niveau CAP sont en emploi.

Parmi eux, 42% ont un emploi stable (CDI ou CNE).

Figure 2. Situation en 2006 et 2007 des sortants ayant ou non obtenu leur diplôme



Guide de Lecture

En 2007, parmi les jeunes sortants de 2^e année de CAP ou de BEP et qui n'ont pas obtenu leur diplôme, 37% sont en emploi, 10% en stage, 45% au chômage et 8% sont inactifs.

alors que pour d'autres l'accès à l'emploi n'est aisé qu'à partir du baccalauréat, voire du BTS.

Alors que le taux moyen d'emploi des sortants au niveau CAP-BEP se situe à 45 %, les sortants du groupe *Travail social* sont à 64 %, ceux des *Transports manutention magasinage* à 63 %, ceux du *Bâtiment : construction et couverture* à 60 %, ceux de *Coiffure, esthétique* à 58 % et ceux d'*Énergie génie climatique* à 56 %.

D'autres spécialités assurent un très net avantage du niveau baccalauréat sur le niveau CAP-BEP. Ainsi, les sortants de *Commerce vente* au niveau bac ont un taux d'emploi de 65 % contre 39 % au niveau CAP-BEP. Pour la spécialité *Moteurs et mécanique auto*, le gain est encore plus avantageux (73 % comparé à 43 %).

Pour d'autres spécialités, le niveau BTS apporte un très net avantage sur le niveau baccalauréat : 83 % des sortants de BTS de la *Santé* sont en emploi contre 62 % des sortants de baccalauréat. En revanche, pour le *Secrétariat bureautique* ou la *Comptabilité gestion*, seul le niveau BTS permet un accès rapide à l'emploi.

Les spécialités qui semblent en difficulté du point de vue de l'insertion sont notamment celles des jeunes formés aux *Finitions* dans le bâtiment ou celles des jeunes sortants de la spécialité *Habillement* ; ils rencontrent les difficultés d'accès à l'emploi les plus importantes.

La spécialité *Accueil, hôtellerie, tourisme* offre un accès rapide à l'emploi quel que soit

le niveau de formation.

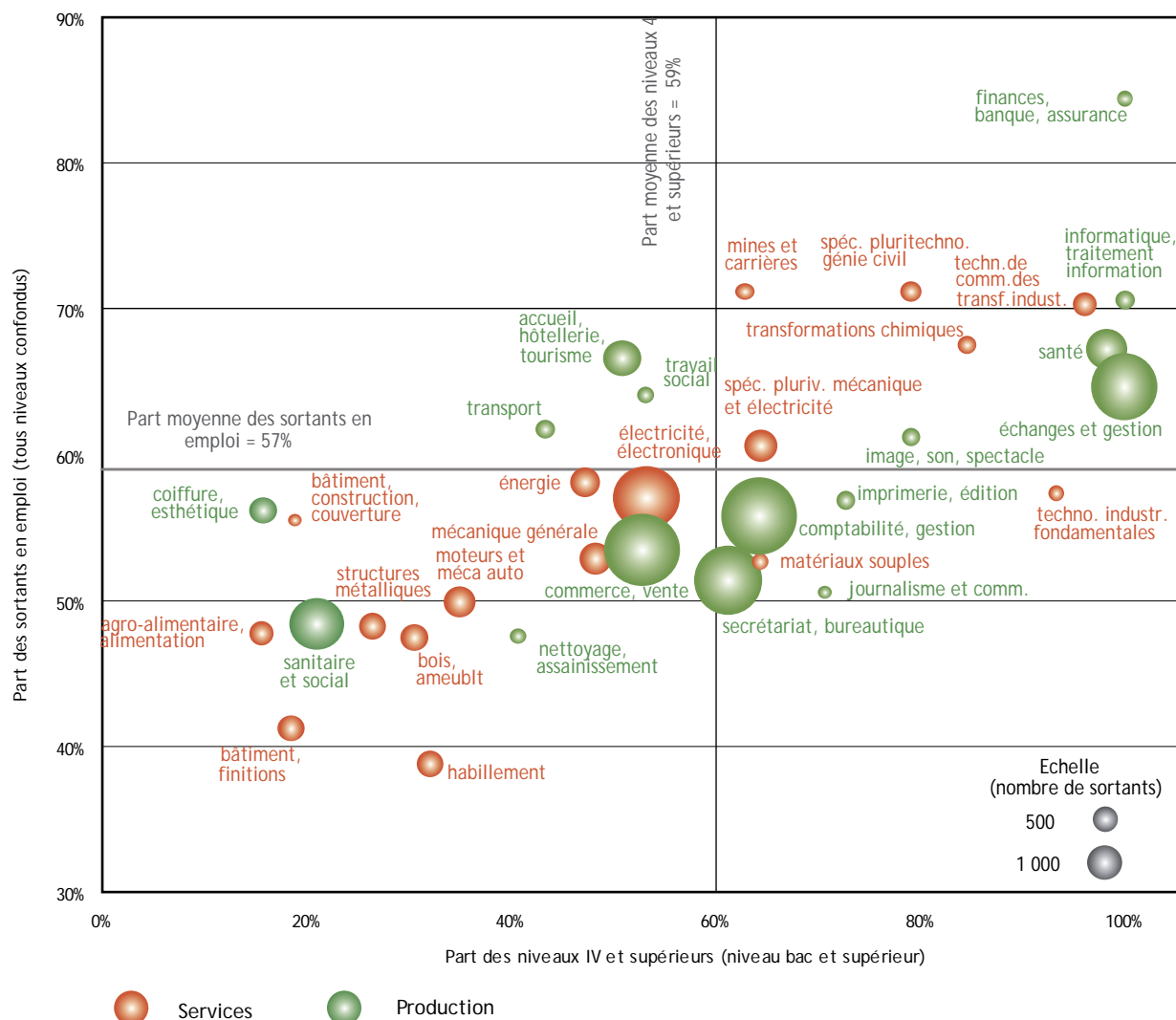
Les écarts d'insertion pour des spécialités ayant des profils analogues en termes de niveau de formation sont présentés dans la figure 4.

Une insertion en deçà de ce qui pourrait être attendu pour les filles compte tenu de leur réussite scolaire

Les filles ont un niveau de formation supérieur à celui des garçons : 62 % ont au moins atteint un niveau égal au baccalauréat contre 56 % des garçons et seulement 8 % ont abandonné en 1^{re} année de CAP ou de BEP contre 12 % chez leurs homologues masculins. Par ailleurs, elles réussissent plus souvent à obtenir leur diplôme. Malgré ces avantages, leur taux d'insertion est proche de celui des garçons (58 % contre 56 %).

Lorsqu'elles sont formées aux services, les filles connaissent des conditions d'accès à l'emploi similaires à celle des garçons quel que soit leur niveau de formation, sauf au niveau BTS où leur insertion est meilleure. En revanche, à l'issue du domaine de la production, où les filles sont très minoritaires, elles rencontrent plus de difficultés que les garçons sur le marché du travail quel que soit leur niveau de formation, l'écart étant beaucoup plus marqué aux niveaux BTS (- 8 points) et CAP-BEP (- 7 points). Ce constat s'explique en partie par des choix d'orientation ciblés sur des spécialités moins porteuses d'emploi, comme par exemple l'*Habillement* ou l'*Agro-alimentaire-alimentation*. ●

Figure 4. Part des sortants en emploi et part des sortants de niveau IV et supérieurs selon le groupe de spécialité



La figure 4 indique la part des sortants en emploi et le niveau moyen de sortie selon le groupe de spécialité. Elle permet de distinguer des spécialités dont l'insertion est élevée parce que les jeunes sortent à un haut niveau de formation (ex : Finances, banques), de celles qui insèrent malgré de nombreuses sorties au niveau CAP-BEP (ex : Coiffure esthétique). Sur l'axe horizontal, le niveau de sortie d'une spécialité est représenté par la part des sortants de niveaux baccalauréat et supérieur. La droite verticale représente la part moyenne des jeunes de niveau baccalauréat et supérieur (59 %), toutes spécialités confondues. La part des jeunes en emploi, quel que soit leur niveau de formation, apparaît quant à elle sur l'axe vertical. Toutes spécialités confondues, cette part est en moyenne de 57 % (droite horizontale). Enfin, le poids de chaque spécialité en terme d'effectifs de sortants s'identifie par la taille du point sur le graphique : plus celui-ci est important, plus le nombre de jeunes sortants de la spécialité est élevé. Ainsi, si l'on s'attarde sur la spécialité «Accueil hôtellerie tourisme», on constate que les 1 200 sortants ont un taux d'emploi de 67 % (tous niveaux de formation confondus). Ils sont 51 % à posséder un niveau de formation

égal ou supérieur au baccalauréat. Plus généralement, on retrouve dans la partie située à droite du graphique les spécialités dont les sortants sont de plus haut niveau de formation et qui se retrouvent donc plus souvent en emploi. Ainsi, la spécialité Finances banque assurances voit la totalité de ses effectifs posséder un niveau de formation égal ou supérieur au bac et son taux d'emploi est de 84 %. A contrario, plus le positionnement du point se situe à gauche du graphique, plus la part des jeunes de cette spécialité à des niveaux de formation élevés est faible et moins le taux d'insertion est globalement élevé. C'est le cas pour les jeunes issus des spécialités du Bâtiment : finitions pour lesquels le taux d'emploi se porte à 41 % et dont la part des effectifs de niveau bac ou supérieur est inférieure à 20 %. Enfin, si l'on considère deux spécialités qui ont des profils par niveau de formation similaires, comme l'Accueil, hôtellerie et tourisme et le Commerce vente, dont les parts de jeunes sortants de niveau baccalauréat et supérieurs sont de 51 % et 53 %, l'insertion globale de la spécialité peut différer de façon significative (pour ces spécialités, 67 % contre 54 %).

**Tableau 1. Proportion de jeunes en emploi au 1^{er} février 2007
selon le niveau, par groupes de spécialité⁽¹⁾**

Formations		Part des jeunes en emploi au 1 ^{er} février 2007					Rappel part en emploi 2006 ⁽³⁾
		Ensemble ⁽²⁾	niveaux II et III	niveaux IV	niveaux V	Nombre de sortants	
Ensemble des spécialités		57%	75%	64%	45%	40 169	50%
Ensemble des domaines de la production		55%	72%	68%	45%	13 071	47%
200	Technologies industrielles fondamentales	57%	63%	53%	—	256	56%
201	Techno. de commandes des transformations industrielles	70%	72%	ns	ns	563	68%
221	Agro-alimentaire, alimentation	48%	ns	ns	46%	483	44%
222	Transformations chimiques et apparentées	68%	66%	73%	ns	282	55%
227	Énergie, génie climatique	58%	72%	69%	56%	722	50%
230	Spécialités pluritechnologiques, génie civil, construction, bois	71%	79%	72%	ns	444	59%
231	Mines et carrières, génie civil, topographie	71%	ns	73%	ns	287	71%
232	Bâtiment : construction et couverture	56%	ns	ns	60%	162	52%
233	Bâtiment : finitions	41%	ns	56%	41%	625	35%
234	Travail du bois et de l'ameublement	48%	ns	68%	46%	639	45%
240	Spécialités pluritechnologiques matériaux souples	53%	ns	ns	ns	188	43%
242	Habillement (dont mode, couture)	39%	ns	63%	31%	675	32%
250	Spécialités pluritechnologiques mécanique électricité	61%	72%	70%	50%	1 029	51%
251	Mécanique générale et de précision, usinage	53%	—	70%	45%	907	45%
252	Moteurs et mécanique automobile	50%	74%	73%	43%	837	48%
254	Structures métalliques	48%	ns	67%	44%	646	37%
255	Électricité, électronique	57%	75%	68%	47%	3 860	45%
Ensemble des domaines des services		57%	76%	63%	45%	27 067	52%
310	Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion	65%	—	65%	—	3 950	56%
311	Transport, manutention, magasinage	62%	ns	ns	63%	331	54%
312	Commerce, vente	54%	76%	65%	39%	5 158	49%
313	Finances, banque, assurances	84%	84%	—	—	248	79%
314	Comptabilité, gestion	56%	75%	62%	38%	5 430	50%
320	Spécialités plurivalentes de la communication	68%	68%	—	—	121	68%
321	Journalisme et communication	51%	ns	ns	ns	172	42%
322	Techniques imprimerie et édition	57%	65%	54%	ns	341	58%
323	Techniques de l'image, son, spectacle	61%	70%	ns	ns	263	52%
324	Secrétariat, bureautique	51%	77%	58%	35%	4 215	47%
326	Informatique, traitement de l'information	71%	71%	—	—	307	72%
330	Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	48%	—	62%	47%	2 337	44%
331	Santé	67%	83%	62%	ns	1 604	63%
332	Travail social	64%	75%	—	64%	243	66%
334	Accueil, hôtellerie, tourisme	67%	80%	84%	54%	1 183	64%
336	Coiffure, esthétique et autres soins	56%	ns	ns	58%	587	50%
343	Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	48%	ns	ns	ns	204	30%

Légende

— : aucun effectif pour le niveau considéré

ns : donnée non significative (nombre de sortants répondants inférieur à 50)
Pour les spécialités à effectifs de sortants élevés (supérieurs à 500) :

■ taux d'emploi élevé (supérieur à 5 points) par rapport à la moyenne du niveau considéré (toutes spécialités confondues)

■ taux d'emploi faible (inférieur à 5 points) par rapport à la moyenne du niveau considéré (toutes spécialités confondues)

(1) : ne sont reportés dans ce tableau que les groupes de spécialités pour lesquels les

effectifs sont considérés comme significatifs pour l'ensemble des niveaux (au moins 50 sortants) ; les résultats d'un, deux ou de chacun des niveaux d'une spécialité significative peuvent être non significatifs.

(2) : y compris le niveau V bis, soit les sortants de 1^{re} année de BEP ou CAP

(3) : la part des jeunes en emploi au 1^{er} février 2006 est ici mentionnée à titre informatif. Elle ne peut être strictement comparée à celle de 2007, les proportions de sortants par spécialité n'étant pas nécessairement identiques d'une année à l'autre, influençant de ce fait leur représentativité.

Pour en savoir plus

Les résultats de l'analyse détaillée IVA 2006 apportent des compléments à la synthèse IVA 2006.

Ils sont consultables en ligne, comme le seront les résultats détaillés d'IVA 2007, sur les sites internet des académies franciliennes, de la Région Ile-de-France, de l'Oref et de l'Onisep.

www.ac-creteil.fr — www.ac-paris.fr — www.ac-versailles.fr

<http://lycees.iledefrance.fr>

<http://schemalycees2007-2013.iledefrance.fr>

www.oref-idf.org

www.onisep-reso.fr/paris

Tableau 2. Formations les plus représentées par groupe de spécialité

	Groupe de spécialité	Formation	% de sortants
200	Technologies industrielles fondamentales	BAC PRO Études et définition de produits industriels	30%
		BTS Conception de produits industriels	38%
201	Technologie de commande des transformations industrielles	BTS Maintenance industrielle	32%
		BTS Mécanique et automatismes industriels	26%
		BTS Inform. réseaux pour l'industrie et les services technologiques	29%
221	Agro-alimentaire, alimentation	CAP Agent polyvalent de restauration	28%
		CAP Cuisine	18%
		MC Employé traiteur (Niv 5)	11%
222	Transformations chimiques et apparentées	Term STL Biochimie génie biologique	24%
		BTS Chimiste	17%
		BTS Bioanalyses et Contrôle	18%
227	Énergie, génie climatique	BEP Technique installation sanitaire thermique	31%
		BAC PRO Énergétique gestion, maintenance des systèmes	19%
230	Spécialités pluritechnologiques, génie civil	BEP Techniques architecture habitat	18%
		BAC PRO Bâtiment : études de prix, organisation, travaux	13%
		BTS Bâtiment	19%
231	Mines et carrières, génie civil, topographie	Term STI génie civil	21%
		BT Topographe	18%
		BEP Techniques géomètre - topographie	15%
232	Bâtiment : construction et couverture	CAP Couvreur	15%
		CAP Maçon	19%
		BEP Techniques gros oeuvre bâtiment	38%
233	Bâtiment : finitions	CAP Installateur sanitaire	26%
		CAP Peintre-Applicateur de revêtement	18%
		BEP Finitions	12%
234	Travail du bois et de l'ameublement	CAP Menuisier fabricant menuiserie mobilier agencement	16%
		BEP Bois et matériaux associés	35%
		BAC PRO Bois construction aménagement	16%
240	Spécialités pluritechnologiques matériaux souples	CAP Entretien articles textiles - entreprises artisanales	31%
		BAC PRO Métiers de la mode - industries connexes - productique	19%
242	Habillement (dont mode, couture)	BEP Métiers mode et industries connexes	41%
		BAC PRO Artisanat et métiers d'art - vêtement	13%
250	Spécialités pluritechnologiques mécanique électricité	BTS Conceptions industrielles microtechniques	11%
		BEP Maintenance des systèmes mécaniques automatisés	34%
		BAC PRO Maintenance des systèmes mécaniques automatisés	25%
251	Mécanique générale et de précision, usinage	BEP Métiers de la production mécanique informatisée	51%
		Term STI génie mécanique : production mécanique	18%
252	Moteurs et mécanique automobile	BEP Maintenance véhicules automobiles	44%
		BAC PRO Maint. des véhicules automobiles : voiture particulière	19%
254	Structures métalliques	CAP Serrurier métallier	14%
		BEP Carrosserie	23%
		BEP Réalisation ouvrages chaudronnés structures métalliques	14%
255	Électricité, électronique	BEP Métiers de l'électrotechnique	30%
		BAC PRO Électrotechnique énergie équip. communication	20%
310	Spécialités plurivalentes des échanges et gestion	Term STT Action et communications commerciales	55%
311	Transport, manutention, magasinage	BTS Transports	21%
		BEP Conduite services transports routiers	24%
		BEP Logistique et commercialisation	22%
312	Commerce, vente	BEP Vente - action marchande	37%
		BTS Management unités commerciales	17%
		BAC PRO Commerce et services	16%
313	Finances, banque, assurances	BTS Professions immobilières	57%
		BTS Banque marchés particuliers	23%
314	Comptabilité, gestion	BTS Comptabilité gestion des organisations	17%
		BEP Métier de la comptabilité	36%
		BAC PRO comptabilité	28%
320	Spécialités plurivalentes de la communication	BTS Communication des entreprises	100%
321	Journalisme et communication	BAC PRO Artisanat et métiers d'art - communication graphique	49%
		CAP Dessinateur d'exécution et communication graphique	29%
322	Technique de l'imprimerie et de l'édition	BTS Com.I.Graph. et réalisation produits graphiques	17%
		BAC PRO Production graphique	18%
323	Techniques de l'image, du son, du spectacle	CAP Photographe	21%
		BAC PRO Photographie	18%
324	Secrétariat, bureautique	BEP Métier du secrétariat	39%
		BAC PRO secrétariat	39%
326	Informatique, traitement de l'information	BTS Informatique de gestion	48%
330	Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	BEP Carrières sanitaires et sociales	71%
		BAC PRO Service accueil assistance conseil	21%
331	Santé	Terminale SMS	72%
332	Travail social	CAP Petite enfance	47%
		BTS Economie sociale et familiale	19%
		DCEFS	34%
334	Accueil, hôtellerie, tourisme	BTS Vente productions touristiques	13%
		BEP Métiers restauration hôtellerie	33%
		BAC PRO Restauration	13%
336	Coiffure, esthétique et autres soins	CAP Coiffure	40%
		CAP Esthétique cosmétique : soins conseil vente	31%

**57 %
des jeunes en emploi**

**Taux d'emploi en hausse :
+ 7 points
entre 2006 et 2007**

**41%
des jeunes en emploi
en CDI**

Les lycéens sortis de formation en 2006 ont profité d'un contexte économique favorable

Les jeunes interrogés en février 2007 ont un taux d'emploi nettement supérieur à ceux interrogés en février 2006. Les analyses conjoncturelles de l'Insee, de la Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DRTEFP) et du groupement des Assedic de la région parisienne (GARP) indiquent une amélioration du contexte économique francilien en 2005 et 2006. En effet, sur cette période, l'emploi salarié a été très dynamique (+ 1,75 %, soit 69 000 postes supplémentaires), particulièrement dans le secteur de la construction (+ 3,8 %) et dans le tertiaire (+ 2 %).

A contrario, l'emploi industriel, dans l'industrie automobile notamment, a continué de perdre des emplois. L'emploi intérimaire s'est quant à lui stabilisé à un haut niveau : la structure sectorielle de l'emploi en Ile-de-France le rend particulièrement sensible à la conjoncture. La croissance de l'emploi francilien a donc été plus rapide qu'au niveau national. Par ailleurs, la demande d'emploi des jeunes âgés de moins de 25 ans, qui a commencé à diminuer en Ile-de-France dès 2005 (- 13 % sur l'année), a continué à baisser fortement en 2006 (- 11 %).

Ainsi, les jeunes sortis du système scolaire francilien en 2006, interrogés en février 2007, ont bénéficié d'un marché du travail nettement plus favorable que ceux qui sont sortis l'année précédente.

Sources

Insee «Ile-de-France à la page», n°294, février 2008.

Tableaux de bord du marché du travail, DRTEFP Ile-de-France, janvier 2007 et octobre 2007.

Conjoncture et marché du travail en Ile-de-France en 2006, GARP, 2007.

IVA 2007

Cette seconde analyse de l'enquête IVA (sortants de lycées en cours ou à la fin de l'année scolaire 2005-2006) interrogeant les jeunes sur la situation au 1^{er} février 2007 a été menée par une équipe pilotée par le Pôle Académique de la Programmation des Etudes et de la Prospective (PAPEP) de l'académie de Créteil et associant des représentants des trois académies franciliennes (Paris, Créteil, Versailles), de l'Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation (OREF), de l'Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions (ONISEP Ile-de-France) et de la Région Ile-de-France.

Rédaction : Julia Ortusi

(PAPEP - Rectorat de Créteil)

PAO : Joëlle Boland

(ONISEP Ile-de-France)

Impression : Région Ile-de-France

Diffusion : Région Ile-de-France

Mai 2008

Note méthodologique

L'enquête sur l'insertion professionnelle dans la vie active (IVA) s'appuie sur un dispositif national piloté par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance. En France, elle est réalisée chaque année dans toutes les académies de métropole et d'outre mer auprès des jeunes issus d'une spécialité sur deux.

L'enquête IVA 2007 porte sur la situation au 1^{er} février 2007 des jeunes ayant quitté la formation initiale après être sortis des classes terminales (des niveaux V à II) des lycées d'enseignement général et technologique et des lycées professionnels des secteurs public et privé au cours ou la fin de l'année scolaire 2005-2006. Sont donc exclus du champ de l'analyse les sortants de lycées déclarant poursuivre des études dans un établissement du second degré ou à l'université, ainsi que ceux ayant signé un contrat d'apprentissage.

En Ile-de-France, une convention signée entre la Région et les trois académies de Créteil, Paris et Versailles prévoit notamment l'interrogation de tous les jeunes quelle que soit leur spécialité de formation et le financement par la Région de relances téléphoniques auprès des non répondants. Ce dispositif a permis d'obtenir un taux de réponse convenable à l'enquête IVA 2007 : ainsi, parmi les quelque 61 180 franciliens interrogés, 35 460 ont répondu à l'enquête, ce qui correspond à un taux de réponse de 58 %. La conjugaison de ces mesures permet de comparer les conditions d'insertion à l'issue des différents diplômes préparés en lycée dans la région. Afin d'obtenir des données représentatives

au plan académique, un système de pondération permet de compenser les non-réponses. Les données présentées et analysées portent sur des effectifs pondérés. En Ile-de-France, le champ de l'enquête inclut également les sortants de lycées de niveau V bis (1^{res} années de CAP ou BEP).

Emploi : parmi les jeunes en emploi, on distingue les jeunes titulaires d'un contrat de travail non aidé et les jeunes bénéficiant d'un contrat de travail aidé (Contrat de professionnalisation, Contrat initiative emploi, Contrat d'accompagnement à l'emploi). Les contrats non aidés comprennent les Contrats à durée déterminée (CDD), les Contrats nouvelle embauche (CNE), les contrats d'intérim et les Contrats à durée indéterminée (CDI). Les fonctionnaires ou agents publics, les engagés militaires ainsi que les personnes travaillant à leur compte et les aides familiaux sont considérés dans cette étude comme bénéficiaires d'un CDI. Le taux d'emploi est ici calculé en rapportant le nombre de jeunes en emploi au nombre total de jeunes sortis, quelle que soit leur situation. Aucun rapprochement entre le métier exercé et la formation suivie n'est effectué dans cette synthèse.

Chômage : dans l'enquête IVA, le chômage correspond à une situation déclarée par le jeune de recherche d'emploi. La définition du chômage dans IVA n'est donc pas celle du chômage au sens du BIT. Le taux de chômage au sens du BIT, qui représente la part des chômeurs parmi les actifs (actifs occu-

pés + chômeurs BIT), n'est pas calculé ici. De même, l'inactivité est une situation de «non emploi», non déclarée comme du chômage mais qui peut aussi correspondre à une situation d'attente d'un contrat d'intérim. Pour information, la population des jeunes sortants répondant à l'enquête se ventile comme suit : 10 % sortent en 1^{re} année de CAP ou BEP, 31 % à l'issue de ce second cycle professionnel court, 37 % à l'issue des classes terminales de niveau bac, 21 % avec un niveau de type bac +2 (BTS) et 1 % au niveau 2^e cycle universitaire. Cette répartition est stable d'une année sur l'autre.

Niveaux de formation

Niveau II : sorties avec un diplôme de deuxième cycle universitaire : dans l'enquête francilienne IVA, il s'agit des diplômes suivants : DECF, DCESE, DSAA.

Niveau III : sorties de l'enseignement supérieur avec un diplôme de niveau baccalauréat plus deux ans (BTS).

Niveau IV : sorties des classes terminales de niveau baccalauréat (BT, Baccalauréat professionnel, terminale technologique, Mention complémentaire de niveau IV).

Niveau V : sorties de la dernière classe des seconds cycles professionnels courts (CAP, BEP, Mention complémentaire de niveau V).

Niveau V bis : sorties ou abandon de la scolarité du second cycle court avant l'année terminale (1^{re} année de CAP ou de BEP).